

LE MONDE
DES



Artisans

ÉDITION **EURE-ET-LOIR**



ARTISANS, PENSEZ À L'APPRENTISSAGE

Votre savoir-faire ne demande qu'à être transmis !

PAGE
08

VOTRE NOUVEAU CATALOGUE FORMATION !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le rôle des élus
et l'organisation de la
nouvelle mandature P. 04

INITIATIVES

Le « financement
participatif », nouvel
Eldorado des artisans ? P. 16



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Eure-et-Loir



Innovation that excites

NOUVEAU NISSAN NV300 GAGNANT SUR TOUS LES TERRAINS

Disponible en 4 motorisations : 95ch, 120ch, 125ch, 145ch.
3 Euro-palettes de capacité de chargement.
Jusqu'à 1280 kg de charge utile.



NOUVEAU NISSAN NV300 FOURGON L1H1 2T8 dCi 120 OPTIMA 139 € HT / MOIS⁽¹⁾

Sous condition de reprise.
En crédit bail maintenance 60 mois / 100 000 km.
Incluant l'entretien, l'assistance et la garantie sur 5 ans*



NISSAN CHARTRES

13 bis avenue du Val de l'Eure - Parc Euroval - 28630 Fontenay sur Eure

www.nissan-chartres.fr

Nissan, partenaire officiel de l'UEFA Champions League.

Innové autrement. *En France, garantie 5 ans limitée à 160 000 km (sauf gamme e-NV200 : garantie 3 ans / 100 000 km pour la chaîne cinématique électrique - batterie incluse). (1) Exemple en crédit-bail maintenance sur 60 mois, pour un Nissan NV300 FOURGON L1H1 2T8 dCi 120 Optima neuf, au prix remis de 17 622 € HT soit une remise de 9 078 € HT incluant une aide à la reprise de 1 350 € HT par rapport au pris tarif du 01/11/2016 de 26 700 € HT, avec premier loyer majoré de 5 298 € HT, 59 loyers de 139 € HT/mois. En fin de contrat, option d'achat finales de 4 650 € HT ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour ce montant diminué des éventuels frais de remises en état standard et des kilomètres supplémentaires, selon conditions générales Argus. Le montant de la reprise servira à solder votre crédit-bail. Coût total en cas d'acquisition 20 195 € HT. Assistance au véhicule et aux personnes incluse. **Modèle présenté** : Nissan NV300 FOURGON L1H1 2T8 dCi 125 S&S N-CONNECTA avec peinture opaque en crédit-bail pour 148,06 € HT/mois avec un premier loyer majoré de 5 684 € HT. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac, SA au capital de 61 000 000 € établissement de crédit et intermédiaire en assurances. Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. N°ORIAS : 07 004 966 www.orias.fr. Assistance soucrite par Diac auprès d'AXA Assistance France Assurances, « Société d'Assistance régie par le Code des Assurances », SA au capital de 7 275 660 €, immatriculée sous le N° SIREN 451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6 rue André Gide 92321 Châtillon Cedex dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution 61 rue Talbott 75009 Paris. Offre non cumulable **réservée aux artisans, commerçants, sociétés** (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valable de 01/11/2016 au 31/03/2017, dans la limite des stocks disponibles EURO 6, dans les points de vente NISSAN participants, intermédiaires non exclusifs. NISSAN WEST EUROPE - nissan.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr

pour passer votre
publicité
dans

LE MONDE
DES **Artisans**

i contactez :

THIERRY JONQUIÈRES
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ
Tél : 06 22 69 30 22

CÉDRIC JONQUIÈRES
CHEF DE PUBLICITÉ
Tél : 06 10 34 81 33



SOMMAIRE



ÉVÉNEMENT 4

Résultats des élections

ACTUALITÉS | 06

- | Les Artisanales de Chartres, une 23^e édition absolument historique !
- | Maîtres, apprentis, l'artisanat recherche ses nouvelles stars
- | Aux rendez-vous de la Transmission-Reprise, « une journée pour changer de vie »
- | Gestion du personnel et projets de recrutement, nous vous aidons !

INITIATIVES | 16

- | Et pourquoi pas vous ?
- | Le « financement participatif », nouvel Eldorado des artisans ?

STRATÉGIE | 17

- | Solutions : l'Art Chocolatier, ou l'art d'entreprendre en Scop
- | Laurent Bisson, boulanger-pâtisier « Mon combat, c'est le leur »
- | Innover : visite d'entreprise, et voilà le travail !

DOSSIER 28

Jouer collectif dans l'artisanat

PRATIQUE | 33

- | ÉCO-DÉFIS, partenariats renouvelés aux Artisanales de Chartres
- | Au travail, attention les yeux !
- | FabLab, hackerspace, une nouvelle façon de travailler pour les artisans ?

REGARDS | 42

- | Prestige : ils ont électrisé la petite reine
- | Art de vivre : ces artisans « éco-friendly »
- | Opinion : « Pilotez votre trésorerie ! », Fabrice Pesin, médiateur national du crédit

ÉDITO



Michel Cibois
Président de la CMA
d'Eure-et-Loir

Le 7 novembre 2016 se sont déroulées les élections de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir.

La confiance que vous nous avez témoignée lors du vote de vos élus, montre l'attachement que vous portez aux valeurs que nous défendons. L'ensemble de l'équipe des élus et moi-même tenons à remercier les artisans pour leur participation. Ces élections permettent de tirer quelques enseignements. Tout d'abord « Fiers d'être artisans », grâce à vous, maintient sa forte présence au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du 28. 60% d'entre vous ont plébiscité notre équipe ce qui est encore mieux qu'en 2010.

Vous légitimez clairement l'équipe élue et donnez un vrai poids de représentativité dans l'ensemble des instances, commissions, ainsi que pour les négociations à venir.

Soyez assurés que les engagements qui figurent dans notre profession de foi ne resteront pas lettre morte. Ils seront mis en œuvre avec détermination.

Ces résultats nous donnent les moyens de travailler pour l'ensemble des artisans, mais surtout le devoir de les défendre avec engagement et énergie.

Toute l'équipe est fière de la confiance que vous lui avez renouvelée et nous mesurons toute la responsabilité qui est la nôtre et nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur de votre confiance.

Merci.

03

**Les élus du
nouveau bureau
de la Chambre
de métiers et
de l'artisanat
d'Eure-et-Loir
déjà au travail.**



Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de l'Eure-et-Loir. Ce numéro comprend un encart Auto 21 concessionnaire.



1031-1260



La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) et la Chambre de métiers et de l'artisanat départementale (CMAD)

Résultats des élections

LES VOTES POUR ÉLIRE LES REPRÉSENTANTS DES ARTISANS AU SEIN DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT EN FRANCE ONT ÉTÉ DÉPOUILLÉS LE MERCREDI 19 OCTOBRE 2016. LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LES LISTES DE CANDIDATS DÉTERMINENT DANS CHAQUE DÉPARTEMENT ET RÉGION LE NOMBRE DE SIÈGES POUR CHAQUE LISTE.

RÉSULTATS EN EURE-ET-LOIR :



Nombre d'inscrits :

7 994



Nombre de plis non distribuables :

195



Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes reçus en préfecture :

1 471



Taux de participation :

18,86 %



Nombre d'enveloppes valides :

1 437

04

RÉSULTATS ÉLECTORAUX :

Nom des listes	Nombre de suffrages obtenus :	Nombre de sièges à la fois à la CMAD et à la CRMA :	Nombre de membres siégeant uniquement à la CMAD :
Liste « Fiers d'être artisans »	829	13	7
Liste « L'artisanat, c'est nous ! »	538	3	2

Liste « Fiers d'être artisans » :

60,64%

Liste « L'artisanat, c'est nous ! » :

39,36%

LISTE DES ÉLUS :

Nom, prénom	Activité	Ville
ÉLUS EN DÉPARTEMENT (CMAD) ET EN RÉGION (CRMA)		
■ CIBOIS Michel	bâtiment	Saint Prest
■ ROSSIGNON Pascal	fabrication	Chartres
■ FROGER Stéphanie	alimentation	Aunay sous Auneau
■ RENOÙ Philippe	services	Châteaudun
■ ROBERT Roger	fabrication	Les Villages Vovéens
■ ROUILLY Marie-Dominique	services	Lucé
■ CHERON Julien	services	Courville sur Eure
■ GOUPY Stéphane	bâtiment	Dreux
■ CORDIER Emmanuelle	services	Vitray en Beauce
■ HEBERT Stéphane	alimentation	Lucé
■ LEDRU Franck	bâtiment	Nogent le Rotrou
■ MAZELIER Laurence	bâtiment	Sours

« Fiers d'être artisans »

■ BABET Claire	fabrication	La Bourdinière St Loup
■ BRICHET Denis	alimentation	Le Coudray
■ MOUNE Bernard	fabrication	Houville la Branche
■ MELAINE Cécile	bâtiment	Sorel Moussel

ÉLUS EN DÉPARTEMENT (CMAD)

■ AUBRY Guillaume	services	Chartres
■ CHAPOULIE Sylvain	alimentation	Hanches
■ MARCHOU Sophie	services	St Denis d'Authon
■ DIEZ Christel	fabrication	Châteauneuf en Thymerais
■ BELLANGER Patrick	alimentation	Les Villages Vovéens
■ PROVENDIER Jean-Michel	services	Dreux
■ CHARTIER Chloé	services	Les Villages Vovéens
■ FESSARD Gilles	services	Mainvilliers
■ MOUSSU Gilles	alimentation	Yèvres

Le rôle des élus et l'organisation de la nouvelle mandature

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL

Le Bureau est chargé :

- d'administrer la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de contrôler le fonctionnement de ses services,
- d'arrêter le projet de budget préparé par le Président et présenté à la Commission des finances,
- d'établir l'ordre du jour des Assemblées Générales,
- de saisir les Commissions et de coordonner leurs travaux,
- de veiller à l'exécution des décisions des Assemblées Générales et, à cet effet, d'assister le Président en tant que de besoin,
- de prendre toutes mesures utiles au fonctionnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans la limite des décisions prises par l'Assemblée Générale.

Le Bureau est compétent pour traiter, notamment en situation d'urgence, de tout sujet autre que le fonctionnement courant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ses décisions sont alors soumises à la plus proche Assemblée Générale pour approbation.

LES MEMBRES DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

■ Commission des finances :

Julien Chéron - Emmanuelle Cordier - Sophie Marchou - Stéphane Hébert - Denis Brichet - Gilles Moussu

■ Commission des marchés publics :

Pascal Rossignon - Sylvain Chapoulie - Laurence Mazelier - Bernard Moune

■ Commission des affaires générales :

Franck Ledru - Laurence Mazelier - Christel Diez - Jean-Michel Provendier - Cécile Melaine - Bernard Moune

■ Élus au sein du CFA Interpro :

Roger Robert - Chloé Chartier - Patrick Bellanger - Guillaume Aubry - Sylvain Chapoulie - Philippe Renou

LES MEMBRES DU BUREAU DE LA CMA 28



Président :
Michel Cibois -
Bâtiment

1^{er} Vice-Président :
Roger Robert -
Fabrication

2^e Vice-Président :
Pascal Rossignon -
Fabrication

3^e Vice-Président :
Stéphanie Froger -
Alimentation

Trésorier :
Laurence Mazelier -
Bâtiment

Trésorier-Adjoint :
Marie-Dominique
Rouilly - Services



Secrétaire :
Stéphane Chapoulie -
Alimentation

Secrétaire adjoint :
Julien Chéron -
Services

2^e Secrétaire adjoint :
Stéphane Goupy -
Bâtiment

3^e Secrétaire adjoint :
Franck Ledru -
Bâtiment

4^e Secrétaire adjoint :
Guillaume Aubry -
Services

5^e Secrétaire adjoint :
Stéphane Hébert -
Alimentation

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EN RÉGION

Résultats des élections des membres de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA)

L'installation officielle des nouveaux membres de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire, a permis de procéder aux élections du Président, des membres du Bureau et à la désignation des membres qui siègeront aux diverses commissions pour la mandature 2016-2021. Les 96 représentants des artisans de la Région Centre-Val de Loire se sont exprimés par vote électronique, le 14 novembre 2016 à Orléans.

Gérard Bobier, dirigeant d'une entreprise de Travaux Publics « BTPME » à Ballan-Miré (37) et président de la CMA d'Indre-et-Loire, a été élu à la présidence de la Chambre régionale.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Gérard Bobier, travaux publics (37)

1^{er} vice-président : Gérard Gautier, entreprise de propreté (45)

2^e vice-président : Thierry Fruchet, mécanique (36)

3^e vice-président : Francis Renier, électricité (18)

Trésorier : Michel Auger, pâtisserie (45)

Trésorier-adjoint : Roger Robert, chaudronnerie (28)

Secrétaire : Stéphane Buret, pâtissier (41)

1^{er} Secrétaire-adjointe : Marie-Laure Chollet, plâtrerie (41)

2^e Secrétaire-adjoint : Franck Grabowski, pâtisserie (36)

3^e Secrétaire-adjoint : Bernard Hibert, fabrication et pose d'escaliers (37)

4^e Secrétaire-adjoint : Santiago Gonzalez, peintre (18)

5^e Secrétaire-adjoint : Michel Cibois, maçonnerie (28)

LES ARTISANALES DE CHARTRES

Une 23^e édition absolument historique !

Le soleil aura sans doute joué en la faveur du succès de cette édition. Mais il ne saurait expliquer à lui seul pourquoi cette 23^e édition a attiré 12 % de visiteurs en plus que les années précédentes. Bien sûr, le beau temps aura permis au public de profiter à plein des animations extérieures, à commencer par celle, impressionnante, des forgerons. Mais sous les chapiteaux, la féerie se saisissait des visiteurs de tous âges. Les 700 m² du FabLab et du mini Maker Fair ont fait s'écarquiller les yeux de tous, devant les démonstrations d'impressions 3D, de robots, de drones et pendant les différents ateliers où chacun pouvait « mettre la main à la pâte ».



06

SAVEUR PASSION

Comme pour chaque édition, le côté Saveur est celui qui a drainé le plus de monde, ses allées bordées d'exposants proposant leurs produits artisanaux en dégustation n'ayant jamais désempé. Mais le grand espace laissé aux producteurs locaux et responsables a renforcé cet attrait.

L'espace Arti'School de 100 m², entièrement dédié à la présentation de la filière et aux modalités d'accès aux métiers de l'artisanat, en parcours initial comme en reconversion pour les adultes, n'a également pas désempé, signe que la passion se nourrit aussi à tout âge et que l'artisanat séduit de plus en plus.

Très certainement, les nombreuses surprises, la grande qualité des animations, le partage de savoir ou encore l'enthousiasme des exposants auront participé à cette réussite.





MAÎTRES, APPRENTIS

L'artisanat recherche ses nouvelles stars

Après avoir mis à nu les artisans en 2015, les Artisanales de Chartres font un zoom sur l'importance des maîtres d'apprentissage et mettent en scène douze duos maître-apprenti de manière inattendue et décalée. Le parti pris étant de jouer avec la mise en scène de héros connus.

Volontaires, les douze binômes sont composés des artisans candidats au prix MNRA du meilleur maître d'apprentissage de la région Centre-Val de Loire, et de leurs apprentis. Avec un

taux de chômage deux fois moindre que la moyenne nationale, les métiers de l'artisanat constituent une filière d'avenir pour les jeunes mais aussi pour les adultes en reconversion. Artisans chefs d'entreprise,

pensez à l'apprentissage, votre savoir-faire ne demande qu'à être transmis !

i Retrouvez toutes les photos du calendrier sur le site www.cma28.fr

08



AUX RENDEZ-VOUS DE LA TRANSMISSION-REPRISE

« Une journée pour changer de vie »

Dans le cadre de la Semaine nationale « *Une semaine pour changer de vie grâce à l'Artisanat* » du 18 au 25 novembre 2016, la chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir a organisé un événement dédié à ce thème : les rendez-vous de la transmission reprise, le jeudi 24 novembre dernier.



09

Pourquoi partir de zéro, quand on peut prendre de l'avance ? Chaque année, en France, 60 000 entrepreneurs choisissent la reprise d'entreprise plutôt que la création. Les Rendez-vous de la transmission-reprise d'entreprise visent à informer les entrepreneurs euréliens sur les dispositifs d'accompagnement, et encourager les dirigeants à anticiper et faciliter la transmission de leur entreprise.

LA REPRISE D'ENTREPRISE, C'EST QUOI ? QUELS SONT LES AVANTAGES ?

C'est l'achat d'un fonds de commerce ou de parts sociales d'une entreprise déjà existante afin d'en assurer la gestion. Une solution intéressante pour qui veut diriger sa propre activité.

■ Le 1^{er} avantage est de vous lancer en bénéficiant d'une structure en état de marche. Souvent, le repreneur peut s'appuyer sur un personnel formé et une clientèle déjà constituée. De même, il n'est pas nécessaire de partir de zéro pour nouer des

relations de confiance avec des prestataires (fournisseurs, donneurs d'ordre...).

■ Sur le plan financier, la reprise vous permet de bénéficier du revenu généré par l'activité, et ainsi de dégager des salaires plus vite que lors d'une création. Enfin, l'obtention de financements bancaires est facilitée grâce à l'historique des bilans d'activité. Pour les entreprises déjà existantes, la reprise peut être aussi une bonne solution pour votre croissance, on parle alors de croissance externe.

i | Vous souhaitez plus d'informations ?
Contactez la CMA28 au 02 37 91 57 00

La chambre de métiers et de l'artisanat accompagne les repreneurs et les cédants. Vous souhaitez vendre votre entreprise, la chambre de métiers vous aide à faire le diagnostic de votre activité, à en évaluer la valeur et à trouver les repreneurs. Contactez-nous au 02 37 91 57 25



EN AVANT-PREMIÈRE

Votre nouveau catalogue formation 2017 !

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région a conçu une offre de formation régionale basée sur l'individualisation et la modularisation des parcours s'appuyant sur une forte expérience en matière d'accompagnement de l'entreprise. C'est dans cette optique que cette année encore votre Centre de formation innove et vous propose des solutions formations spécialement adaptées à vos projets de chef d'entreprise artisanale.

PLUS DE 60 FORMATIONS POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE VOS COMPÉTENCES ET CELLES DE VOS COLLABORATEURS !

Votre catalogue accompagne ce magazine, nous vous souhaitons une bonne lecture.

12 En 2017, prenez de bonnes résolutions : ayez le réflexe formation ! Vous avez un projet de formation « hors catalogue » ? Vous préférez vous former chez vous ? Vous souhaitez un appui post-formation ? Contactez Le CFC CMA28, nos conseillers spécialisés vous accompagnent et conçoivent avec vous tous vos projets de formation.

i Une question ?
Tél. : 02 36 25 31 05
Mail : service-formation@cm-28.fr
Catalogue disponible sur : www.cma28.fr



ALLERGÈNES

LES CONTRÔLES ONT COMMENCÉ EN EURE-ET-LOIR !



Chefs d'entreprise du secteur alimentaire, soyez vigilants ! Depuis le 1^{er} juillet 2015, le règlement INCO 1169/2011 oblige l'ensemble des professionnels des métiers de bouche et de la restauration à informer leurs clients sur les allergènes à déclaration obligatoire contenus dans l'ensemble des fabrications préemballées ou non. Depuis quelques mois, ce point est systématiquement évalué par les inspecteurs de la DDCSPP d'Eure et Loir. Pour rappel, ce manquement peut entraîner une contravention de 3^e classe soit 450,00 €.

N'attendez pas pour vous mettre aux normes : formez-vous !

i Votre contact Formation « ALLERGÈNES » : Jocelyne SIGNORINI - 02 36 25 31 03
ou jocelyne.signorini@cm-28.fr

Gestion du personnel et projets de recrutement, nous vous aidons !

Vous souhaitez **prendre du recul** sur vos pratiques ? Vous devez vous **organiser** et **structurer votre équipe** pour accompagner le développement de votre entreprise ? Vous allez **transmettre** votre entreprise ?

Nous vous proposons un panel de solutions spécifiquement pensées pour vous :

■ RH Recrutement :

Définition du besoin, rédaction et diffusion de votre offre d'emploi, transmission de CV qualifiés, informations sur les aides à l'embauche, présélection des candidats.

■ RH Performance :

Élaboration de fiches de poste, mise en place des entretiens individuels ou de réunions du personnel, motivation des salariés, plan de formation, délégation, gestion des compétences.

En complément, formez-vous ! Le parcours ressources humaines de votre catalogue formation vous donne toutes les clés d'un management gagnant !

Rendez-vous en page 24-25 et 26 de votre catalogue Formation.

i Une question ? Besoin d'un conseil ?
 Contactez Murielle BABOUIN
 au 02 36 25 31 04 |
 murielle.babouin@cm-28.fr

Diagnostic Ressources humaines

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CMA 28 par courrier à l'adresse : 24 Boulevard de la Courtille, 28000 Chartres
 ou par mail : stephanie.jeannesson@cm-28.fr

NOM PRÉNOM :

DÉNOMINATION :

ADRESSE :

CP VILLE :

TÉL. :

EMAIL :

JE SUIS INTÉRESSÉ(E) PAR UN DIAGNOSTIC RESSOURCES HUMAINES

ET POURQUOI PAS VOUS ?

Le « financement participatif », nouvel Eldorado des artisans ?

Le « financement participatif » ou « crowdfunding » est un nouveau mode de financement de projets par le public. Il permet de récolter des fonds auprès du grand public en vue de financer un projet de création, de reprise ou de développement de votre entreprise.

Faites découvrir votre activité aux habitants de la région Centre-Val de Loire en lançant une campagne de financement participatif. La plateforme Bulb In Centre des CCI et CMA de la région Centre-Val de Loire propose deux modes de financement pour soutenir les projets régionaux.

FINANCER UN PROJET EN DON CONTRE DON

■ **Le principe** : vous échangez soutien financier contre récompenses en nature ou preuves de reconnaissance. Vos soutiens choisissent des contreparties que vous avez définies en fonction du montant de leur contribution. Si vous réussissez votre campagne, vous leur devez uniquement les contreparties promises

■ **Objectif** : compléter le financement de son projet, tout en communiquant localement sur son entreprise. Vous financez du matériel, des travaux, du mobilier, votre enseigne, des

projets de développement.

■ **Conditions financières** : le montant de votre collecte est de 1 000 € minimum et n'est pas plafonné.

■ **Chiffres clés** : La moyenne de collecte du Don contre Don est de 5000 €. Le taux de réussite d'une campagne de crowdfunding en Don contre Don est de 78 % pour les campagnes menées sur Bulb in Centre.

FINANCER UN PROJET EN CAPITAL

■ **Le principe** : vous proposez des parts du capital de votre entreprise à votre communauté de soutien. Ils deviennent vos investisseurs et associés dans cette aventure. Ils seront rémunérés par une revente de leur part au bout de 5 à 7 ans.

■ **Objectif** : financer votre besoin de développement en complément de vos apports ou d'un prêt bancaire.

■ **Conditions financières** : le montant de

vos collectes pourra aller de 30 000 € à 1 million d'euros.

■ **Chiffres clés** : le montant moyen de la levée de fonds pour ce mode de financement participatif est de 370 000 € en France avec un ticket moyen de 4 500 €. Quel que soit le type de financement par crowdfunding choisi par le porteur de projet ou l'entrepreneur, il initie une relation privilégiée avec ses contributeurs.

Les avantages du crowdfunding pour le porteur de projet :

- Vous faites parler de vous et attirez de nouveaux clients.
- Vous développez une image de commerce innovant et proche de ses clients.
- Vous initiez un dialogue avec vos clients et recueillez leurs avis.
- Vous prouvez à des financeurs (banquiers par exemple) que vous avez un marché, des clients et que votre projet est à même d'être réalisé.

16

Je me développe avec

Bulb
in centre

LE CROWDFUNDING LOCAL PAR LES CMA ET LES CCI DU CENTRE-VAL DE LOIRE

et vous ?

Sandra,
Fleuriste.

Avec Bulb in Centre, le financement participatif ou crowdfunding permet aux artisans et entreprises de récolter des fonds en mobilisant une communauté de proximité qui soutient leur projet via le principe du don contre don.

www.bulbincentre.fr
bulbincentre@cci-centre.fr
contact.bulbincentre@cci-centre.fr



Témoignages



ÉLISE GIRAUD, vitrailliste à Saulnières

« À titre personnel, j'ai déjà participé à des projets de financement : aider une boutique ambulante à financer une 4L, soutenir un projet de voyage au Canada pour une artiste... Je connais donc très bien le concept, quand un projet me plaît et que je le juge sérieux, je n'hésite pas à contribuer. Je vais tenter l'aventure pour mon compte cette fois. Je financerais l'achat d'une camionnette et d'un échafaudage par une banque traditionnelle, mais pour acquérir un nouveau four pour chauffer le verre de mes vitraux, j'envisage une campagne de financement à hauteur de 4000 €. Je trouve très intéressant et enrichissant de faire participer nos proches et nos futurs clients. »



KAREN ET ÉLODIE SAVARD, Maison d'esthétique à Chartres

« Le crowdfunding peut nous permettre d'envisager une décoration et un aménagement de notre salon d'esthétique à hauteur de nos attentes. Nous aurions besoin de lever 6000 € pour ce projet. Mais il ne s'agit pas pour nous uniquement de récolter de l'argent, c'est une vraie première campagne de communication. Nous souhaitons profiter de ce financement comme la première étape de la vente de notre concept, nous nous ferons ainsi connaître de notre future clientèle. Nous pourrions communiquer sur l'avancement du projet. Nous avons déjà entendu parler du principe par des exemples connus d'artistes, d'albums ou de films financés de cette façon, mais nous n'imaginions pas du tout pouvoir en bénéficier pour notre petite entreprise. »



Site internet : www.bulbincentre.fr
Pour toute question, contactez Corinne Cazaux au 02 37 91 57 10



i

CHARTRE VIENNOISERIE 100 % MAISON

Le jeudi 15 septembre 2016, trois artisans adhérents ont été contrôlés de manière inopinée dans le cadre de la charte viennoiserie 100% maison. Ainsi, la boulangerie-pâtisserie Gourmandises et Traditions de Monsieur Laizeau à Fontenay-sur-Eure, la boulangerie-pâtisserie Barre et fils de Monsieur Barre à Fontaine-la-Guyon et la boulangerie-pâtisserie de Monsieur Vivien Delaunay ont été contrôlées sans qu'aucune anomalie ne soit constatée.

Les artisans contrôlés ont été sélectionnés au hasard parmi les 43 adhérents à la charte en Eure-et-Loir.



ÉCO-DÉFIS

Partenariats renouvelés aux Artisanales de Chartres

Le 8 octobre dernier tous les partenaires des ÉCO-DÉFIS étaient réunis sur le Pôle de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire.



Cinq entreprises labellisées « Éco-Défis du Loiret et d'Eure-et-Loir, invitées sur le Pôle, dressaient le décor. La tapissière Jennifer Landon partageait son espace avec « Corine création » verrier d'art, les macarons de Sylvain Guesdon jouxtaient les chocolats de David Lambert et les savons d'Arthur fermaient le cercle. Ces entreprises labellisées, a priori d'horizons différents, ont un point commun : le développement durable. Ils réalisent au quotidien des gestes souvent très simples mais très efficaces pour la protection de la planète et le bien-être de leurs clients. (Réduction et tri des déchets, approvisionnement en circuits courts, maîtrise des consommations d'eau et d'énergie...);

Cette opération est menée sur 5 territoires en Eure-et-Loir : le Sictom de Brou Bonneval Illiers, le Sictom de Nogent-le-Rotrou, Sirtom de Courville, Sictom d'Auneau et Chartres Métropole ;

Tous étaient représentés ce 8 octobre pour renouveler les partenariats et signer de nouvelles conventions ; aux côtés de Michel Cibois étaient réunis Annick

Lhermitte, vice-présidente de Chartres Métropole, Jean-Claude Dordoigne, président du Sictom de Nogent-le-Rotrou, Jean-Louis Baudron, président du Sictom d'Auneau accompagné de Laurent Munerot, président de la CMA 91, Monsieur Pelletier et Madame Mylène Hiblot représentaient le Sirtom de Courville-sur-Eure.

L'opération se poursuivra donc sur les 5 territoires afin de valoriser les bonnes pratiques des chefs d'entreprise artisanale. Elle s'adresse à ceux dont l'objectif est de limiter leur impact sur l'environnement. Pour les chefs d'entreprise dont l'objectif est de limiter leur impact sur l'environnement, l'opération se poursuivra donc sur les 5 territoires jusqu'à la fin 2017.



Au travail, attention les yeux !

Les secteurs les plus touchés par les accidents du travail oculaires sont : le BTP, la métallurgie, les métiers du bois, la santé, le travail en extérieur.

CE QUE RISQUENT VOS YEUX

L'œil est un organe fragile, exposé aux projections, aux chocs, aux rayonnements et à certaines maladies. La plupart du temps les accidents sont sans gravité. Mais certains d'entre eux peuvent entraîner la perte partielle ou totale de la vue, même si leurs conséquences ne sont pas visibles immédiatement.

Vigilance : les travailleurs du secteur temporaire sont plus souvent touchés que les autres salariés

Les risques sont nombreux : mécaniques (contusions, projections...), chimiques (substances projetées ou présentes dans le milieu ambiant), biologiques, physiques (rayonnements optiques et risques thermiques). À noter la gravité particulière des brûlures par produits basiques (ammoniac, chaux, potasse, soude, eau de javel) qui peuvent entraîner des destructions sévères de l'œil de façon retardée (2 à 3 jours après l'accident).

COMMENT PRÉVENIR ?

Prévention collective :

Il conviendra de :

- assainir l'atmosphère : éviter d'utiliser la soufflette et de balayer, aspirer les poussières, vapeurs et aérosols à la source... sans protection oculaire.
- prévenir les projections : installer des capots, des carters, régler et entretenir les machines et les outils, respecter les

procédures de mélange de préparations, les étiquetages, automatiser certains process...

- être vigilant dans l'organisation quotidienne au travail : ranger de façon sécurisée, fermer les bidons, installer des rideaux de soudure...

Prévention individuelle :

- Porter des lunettes ou des visières de protection adaptées à l'activité, même pour des travaux de courte durée s'il existe un risque de projection. Certaines lunettes de sécurité permettent de conserver ses verres correcteurs ou sont adaptées à la vue du salarié.
- Installer des fontaines oculaires, des rince-œil à proximité des postes à risque (utiliser de l'eau en bouteille en l'absence de point d'eau).

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Alerter les sauveteurs secouristes du travail (en cas de présence de SST au sein de l'entreprise ou du chantier) et les secours (n° d'urgence : 15, 18 ou 112).

- **Choc ou plaie oculaire :** allonger la victime en lui demandant de fermer les deux yeux et de ne pas bouger la



IMPORTANT

Même en l'absence de traumatisme, un œil rouge et/ou douloureux doit être rapidement examiné par un médecin. Toute plaie négligée peut s'infecter et provoquer une perte de vision.



BON À SAVOIR

Attention, un arc électrique peut soumettre l'œil à plusieurs risques : rayonnements ultraviolets (coup d'arc), rayonnements infrarouges (brûlures, cataracte), projection de particules, chaleur, effets photosensibles de la lumière bleue (lésions rétiniennes).

tête. Ne pas chercher à extraire un corps étranger. Ne pas intervenir sur l'œil.

■ **Projection de liquide, produit chimique** : rincer l'œil maintenu ouvert abondamment à l'eau, le plus tôt possible et pendant au moins 10 minutes, en prenant soin que l'eau de lavage ne coule pas sur l'autre œil (eau du robinet à pression modérée ou rince œil).

**CONTRÔLE DE LA VUE
LORS DE VOTRE VISITE
MÉDICALE**

De nombreux métiers (travaux de précision, conduite de machines, de chariots automoteurs et de tout véhicule motorisé,...) nécessitent une bonne vision.

Or celle-ci peut présenter des défauts soit depuis le plus jeune âge, soit acquis au cours de la vie :

- la presbytie, gêne à la vision de près survenant vers 40 - 45 ans,
- les maladies spécifiques de l'œil : cataracte, glaucome,
- les lésions liées à des maladies géné-

rales : diabète, hypertension.

Le contrôle de la vue fait partie de l'examen de la santé au travail. Si l'activité est particulièrement fatigante pour la vue, l'examen de base (vision de loin et de près) est complété par d'autres tests. En cas d'anomalie ou de nécessité d'explorations complémentaires, le médecin du travail (ou l'infirmier(e) en santé au travail) pourra être amené à conseiller un examen spécialisé chez un ophtalmologiste.

RÉGLEMENTATION

(Art. R. 4323-95 du code du travail)
Les équipements de protection individuelle [...] sont fournis gratuitement par l'employeur qui assure leur bon fonctionnement et leur maintien dans un état hygiénique satisfaisant par les entretiens, réparations et remplacements nécessaires.



VIGILANCE

La vaccination antitétanique doit être à jour.

i **Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous :**
SISTEL - Service Interprofessionnel de Santé au Travail en Eure-et-Loir
21, rue Camille Marcille, CS 70142, 28008 CHARTRES CEDEX | Tél. : 02 37 25 16 00
Fax : 02 37 30 26 33 | www.sistel.asso.fr | E-mail : chartres@sistel.asso.fr

POUR **PASSER** VOTRE
PUBLICITÉ DANS

LE MONDE
DES

Artisans

i contactez :

THIERRY JONQUIÈRES
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 22 69 30 22

CÉDRIC JONQUIÈRES
CHEF DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 10 34 81 33

FABLAB, HACKERSPACE

Une nouvelle façon de travailler pour les artisans ?

Vous les avez rencontrés sur les Artisanales de Chartres dans le « Mini Makers Faire », l'espace de démonstrations numériques du Salon. Mais savez-vous que vous pouvez retrouver l'association Beta Machine depuis le mois de novembre sur le site de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir ? Le premier FabLab du département ouvre ses portes à tous et propose une palette d'outils à disposition des artisans.

Beta Machine est un HackerSpace en ce sens qu'elle propose un espace de création et de fabrication citoyen. Avant d'être un espace technique, c'est une aventure humaine et sociétale qui bouscule les schémas et propose une nouvelle manière de consommer la connaissance et le partage humain.

Dans un deuxième temps, BetaMachine met à disposition des moyens et des savoirs scientifiques, techniques, artisanaux ou artistiques qui prennent la forme d'ateliers techniques (mécanique lourde

ou légère, soudure, découpe...) et de laboratoires (électronique, biologie, chimie, physique...) pour lesquels les membres de l'association sont formés à leur utilisation en toute sécurité.

■ Une communauté ouverte

Beta Machine est ouverte à tous, particuliers ou professionnels, sans distinction d'âge, de formation, de handicap, d'origine sociale, ethnique, religieuse, ou politique, dans le respect de tous et chacun(e).

■ Apprendre

Se réapproprier les techniques, les sciences, les technologies du numérique, et les savoirs artisanaux dans le but d'imaginer, de créer, de fabriquer, de modifier, d'adapter, d'inventer et d'innover.

■ Faire

Développer son projet, tester une idée, prototyper un produit, participer à un projet citoyen, réparer un matériel défectueux. Tout est possible dès lors qu'on est dans le « Faire » (bidouillage).

■ Partage

Créer un espace de partage et d'échange des savoirs et des expériences. « Nos mains

Bêta Machine recherche tout au long de l'année des machines d'artisans qui ne servent plus afin de les mettre à disposition des membres de l'association. Artisans, si des machines professionnelles dorment dans vos caves ou greniers, pensez à eux !

sont notre richesse, le collectif notre intelligence ».

■ Coopération

Au sein de l'association et au-delà, la coopération est de mise : nous irons toujours plus loin ensemble.

■ Rencontre

Créer des passerelles entre les disciplines et les techniques, les envies et les motivations des membres pour susciter l'émergence des idées et défricher de nouveaux territoires.



Site internet : www.betamachine.fr

40

QU'EST-CE QU'UN FABLAB ?

Un FabLab ou un hackerspace : c'est un lieu où on bricole, on fabrique, on teste et on essaye, un lieu plein de machines et d'outils, d'oscilloscopes, d'ordinateurs plus ou moins vieux, de scies, de machines à coudre...

Un lieu collaboratif qui permet d'échanger et de créer.



Témoignages d'artisans



CHRISTOPHE Paulin, Atelier de Lutherie Guitares – Lucé

« Dans notre société actuelle dictée par la surconsommation, je trouve bon de se recentrer sur l'essentiel : l'humain. Encourager la capacité de faire soi-même et d'entreprendre dans un esprit participatif dégage une grande énergie. Cette communauté de talents et de savoir-faire divers peut permettre de dénouer des problèmes que l'on ne pense pas forcément à régler seul dans son atelier. Le FabLab est un concept très intéressant et courageux s'il est bien encadré, surtout pour le grand public qui utilisera des machines professionnelles. »



CÉDRIC BERVAS, Menuisier agencier – Gasville Oisème

« Les machines proposées par Beta Machine m'ouvrent de nouvelles possibilités : découpages laser de formes ou de lettres très précis par exemple. Je maîtrise parfaitement les techniques manuelles, beaucoup moins l'informatique, d'où l'intérêt du partage d'expérience et la formation par les autres bénévoles. »